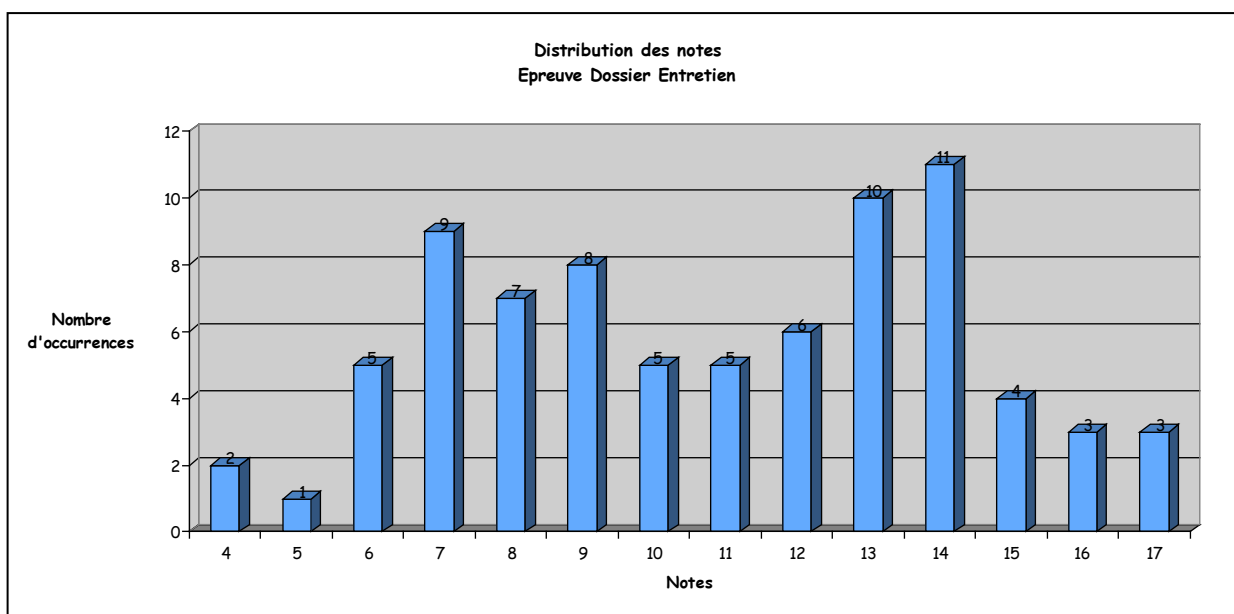


Rapport de l'épreuve Dossier-Entretien – Session 2013

Pour la session 2013, le nombre de candidats admissibles était de 100, soit un effectif en baisse de plus de 23 % par rapport à 2012 où ils étaient 130. Cette réduction est due au retrait d'une partie du public des écoles prenant part à cette banque d'épreuves. Outre cet effet quantitatif, ce rétrécissement a été très perceptible sur le plan de l'homogénéité des candidats qui s'est sensiblement resserrée. Le niveau d'ensemble des candidats était plus homogène mais aussi de meilleure qualité que l'an passé. Les trois membres du jury s'accordaient sur ce constat.

79 candidats se sont présentés à cette épreuve ; le nombre d'absents s'élève donc à 21. La distribution des notes est plutôt bimodale avec une première concentration autour de 8 et une seconde autour de 13. La dispersion des résultats est inférieure à celle de la précédente session ; l'écart-type se situe à 3,38 contre 3,68 l'an passé. Les notes s'échelonnent de 4 à 17. Quatre notes (7 ; 9 ; 13 ; 14) concentrent plus de 48 % (38/79) des résultats des présents. La moyenne de l'épreuve a progressé d'un demi-point, passant de 10,31 à 10,81. 11 est la note médiane.



Il s'agit d'une épreuve très significative quant aux aptitudes à poursuivre des parcours d'excellence dans les disciplines des sciences sociales. L'esprit de l'épreuve requiert que les exposés des candidats mettent en relation raisonnements personnels, références à

des travaux de sciences sociales, exemples et arguments des textes. Pour ce faire, leurs présentations doivent trouver un équilibre entre lecture d'extraits - ni trop longs ni trop fréquents, connexion avec d'autres références, éléments de critiques. A travers la présentation et la discussion des dossiers proposés, il s'agit d'apprécier la clarté des différents exposés notamment à l'aune de la facilité à suivre les plans adoptés, mais aussi de vérifier l'acquisition d'un certain nombre de connaissances relatives au thème, et enfin d'observer des aptitudes de raisonnement *in situ*... parfois même lorsque les connaissances sont lacunaires.

Les dossiers sont pour la plupart constitués de deux articles ou d'extraits d'ouvrages sur un même thème. Ils sont choisis par le jury en raison de l'intérêt qu'il y a à les confronter, à les faire dialoguer l'un avec l'autre.

L'oral de l'épreuve de Dossier- Entretien comporte deux temps. Le premier temps est consacré à l'exposé des candidats pendant une durée qui n'excède pas 30 minutes. La capacité des candidats à gérer le temps imparti fait pleinement partie des critères d'évaluation. Si un exposé de 27 ou 28 minutes n'est pas réellement répréhensible, une prestation qui ne durerait que 20 minutes, voire moins, pénalise le candidat. Sur un autre registre, les exposés qui meublent en « parlant creux » ou en répétant à l'envi des éléments déjà présentés préalablement ne correspondent pas à une gestion satisfaisante des 30 minutes. Deuxième temps : la prestation orale des candidats est suivie d'une séquence de 15 minutes environ consacrée aux questions du jury. Ces questions sont souvent inspirées par l'exposé du candidat et notées par les membres du jury au fil de sa prestation.

S'agissant de ces questions posées aux candidats à l'issue de leurs exposés, rappelons que leur nature est variable. L'épreuve ne s'apparente pas à un oral sec avec des questions abruptes dans la mesure où elle mêle interrogations sur la méthodologie, la démarche proprement scientifique à l'œuvre dans les textes et vérifications plus ponctuelles de connaissances générales.

Ces questions peuvent donc être plutôt factuelles appelant des réponses précises et plus ou moins développées. Si la méconnaissance de certaines réponses est tout à fait pardonnable parce qu'il n'est pas attendu de candidats aussi jeunes un entendement omniscient dans les trois disciplines, l'absence de réponse ou certaines erreurs sont moins pardonnables sur des points relevant d'une culture élémentaire en sciences sociales :

- * expliquer un mécanisme tel que l'acculturation ;
- * connaître quelques éléments de géographie industrielle ;
- * savoir la différence entre une action et une obligation.

En complément, les questions posées peuvent aussi être plus ouvertes en ce sens qu'elles invitent davantage le candidat à réfléchir. C'est alors sa capacité à raisonner en mobilisant faits, méthodologies, théories qui est évaluée. Ces questions désarçonnent parfois les candidats alors qu'il s'agit simplement de les entendre déployer des argumentations en manifestant des qualités de clarté, de critique, de nuance et de précision.

De manière générale, répondre aux questions en plus d'une phrase en proposant des éléments un peu développés forme une règle de méthode de nature à aider le jury... et le candidat.

Le jury tient à attirer l'attention sur le soin qu'il convient d'apporter à la construction des exposés présentés. Une maladresse encore trop fréquente consiste à proposer des exposés contenant des déséquilibres, des redondances, des annonces non respectées.

Pour prendre un exemple (observé lors de cette session) sur la question de l'équilibre des exposés : quinze minutes d'introduction sont trop longues ; elles ont en l'occurrence induit une dernière partie et une conclusion traitées en trois minutes, le pis-aller de substitution ayant consisté à accélérer le débit de parole au détriment de l'intelligibilité du propos.

Une anecdote ne fait pas nécessairement un exemple convaincant ; il faut y ajouter un effort de commentaire qui permette d'en saisir la pertinence. Plus généralement, les exemples peuvent fournir de solides points d'appui aux argumentations. Les candidats ont tout intérêt à ne pas en être avares. C'est aussi une façon d'éviter les travers du méta-discours. Cela peut permettre de mentionner des travaux, de signifier une capacité à relier des théorisations à des réalités empiriques.

Parmi les conseils qui peuvent être suggérés aux candidats : le souci de bien préparer ses lectures pour éviter les confusions et les moments de tension dus à la recherche des passages à lire. Pour ce faire, il est souhaitable d'avoir mis en place un moyen d'identification des passages destinés à être lus, en veillant bien sûr à choisir des extraits significatifs et pas trop longs. Il peut être précieux de mieux apprendre à lire les références pour s'en servir dans le commentaire des dossiers : en étant capable d'exploiter les décalages entre dates de parution initiale, de réédition et de traduction ; tout simplement en étant en mesure d'identifier la différence entre un article de revue scientifique et un extrait d'ouvrage. Une connaissance, même minimale, de l'espace des revues de sciences sociales pourrait aider les candidats à situer les textes proposés dans les débats qui traversent les disciplines.

La transformation de l'exercice en un traitement d'une question de cours est une stratégie pour le moins risquée car le candidat peut se trouver bien embarrassé au

moment des questions lorsqu'il lui sera demandé de revenir sur le contenu des documents qui auront été largement tenus à distance dans l'exposé. Ces tentatives destinées à contourner les textes n'échappent pas au jury. Entrer davantage dans les textes est aussi un moyen d'éviter les généralisations mal assurées.

Illustrations de qualités des bonnes prestations qui peuvent être soulignées et imitées :

- * présenter un exposé portant une thèse avec un effort d'articulation des disciplines ;
- * développer des efforts de distanciation des idées contenues dans les textes proposés se traduisant par des critiques montrant la perception de certaines de leurs limites sont des éléments toujours appréciés par le jury.

Economie

Note la plus basse : 6 ; Note la plus haute : 15 ; Moyenne : 11,32

Les 25 prestations portant sur les dossiers d'économie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 06 à 15. Avec 11,32, la moyenne des notes est supérieure à celle de l'année précédente (10,67 en 2012). La dispersion des résultats s'est, elle, réduite : l'écart-type est de 2,84 (3,87 en 2012).

Les sujets de dossiers en économie proposés en 2013 portaient sur des thèmes variés, assez souvent en prise avec l'actualité (inégalités intergénérationnelles et politique fiscale, la politique familiale française en question,...) ou relatifs à des questions majeures en économie (le rôle de l'expérimentation en économie, la légitimité de l'impôt, les fondements de l'économie sociale et solidaire,...).

Dossier 1 : Inégalités intergénérationnelles et politique fiscale

Chauvel (Louis), « Comment définir les victimes du changement social cohortal ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2010/1, n°7, pp. 28-43.

Arrondel (Luc) et Masson (André), « Taxer les héritages pour réduire les inégalités entre générations », *Regards croisés sur l'économie*, 2010/1, n°7, pp. 167-179.

Dossier 2 : La mixité à l'école

Duru-Bellat (Marie), « Ce que la mixité fait aux élèves », *Revue de l'OFCE*, 2010/3, n°114, pp. 197-212.

Guyon (Nina), « 10. Mixité ou ségrégation : quelle école bénéficie le plus aux élèves ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2012/2, n°12, pp. 151-164.

Dossier 3 : La prise de décision en économie : cognition et émotions

Petit (Emmanuel), « Le rôle des affects en économie », *Revue d'économie politique*, 2009/6, n°119, pp. 859-863 & 870-881 [extraits].

Orléan (André), « Le tournant cognitif en économie », *Revue d'économie politique*, 2002/5, n°112, pp. 717-732. [extraits].

Dossier 4 : L'accompagnement des demandeurs d'emploi : la réalité du terrain

François (Brun) *et al.*, L'accompagnement des licenciés économiques dans le cadre du contrat de transition professionnelle : expertise et expérience », *Revue française de sociologie*, 2012/3, n°53, pp. 429-446 [extraits].

DARES - Pôle emploi, « L'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi : Évaluation du recours aux opérateurs privés par Pôle emploi de 2009 à 2011, *Les Cahiers - Études*, 2013/1, n°15, pp. 10-22 [extraits].

Dossier 5 : Le rôle de l'expérimentation en économie : toute une histoire

Serra (Daniel), « Un aperçu historique de l'économie expérimentale : des origines aux évolutions récentes », *Revue d'économie politique*, 2012/5, n°122, pp. 749-763 & 766-775 [extraits].

Barou (Vincent), « L'économie expérimentale : un nouvel outil pour les SES ? », *Idées économiques et sociales*, 2008/3, n°153, p. 48-53 [extraits].

Dossier 6 : La légitimité de l'impôt

Rosanvallon (Pierre), « « Relégitimer l'impôt ! » », *Regards croisés sur l'économie*, 2007/1, n°1, pp. 16-26.

Colliard (Jean-Édouard) et Montialoux (Claire), « Une brève histoire de l'impôt », *Regards croisés sur l'économie*, 2007/1, n°1, pp. 56-65.

Kolm (Serge-Christophe), « Qu'est-ce qu'un impôt juste ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2007/1, n° 1, pp. 37-48 [extraits].

Dossier 7 : L'analyse du vote

Braconnier (Céline), « Ce que le terrain peut faire à l'analyse des votes », *Politix*, 2012/4, n°100, pp. 99-111 [extraits].

Dubois (Éric), « Les déterminants économiques du vote 1976-2006 : trente ans de fonctions de vote en France », *Revue d'économie politique*, 2007/2, n°117, pp. 243-260 & 264-266 [extraits].

Dossier 8 : Les sciences sociales face aux comportements addictifs

Beck (François) *et al.*, « Regards sur les addictions des jeunes en France », *Sociologie*, 2010/4, n°1, pp. 517-531 [extraits].

Massin (Sophie), « La notion d'addiction en économie : La théorie du choix rationnel à l'épreuve », *Revue d'économie politique*, 2011/5, n°121, pp. 713-728 [extraits].

Dossier 9 : La politique familiale française en question

Jelloul (Mahdi Ben) et Schaff (Clément), « Réformer la politique familiale - Pourquoi et pour qui ? », *Revue de l'OFCE*, 2012/3, n°122, pp. 153-164 & 176-182 [extraits].

Sterdyniak Henri, « Faut-il remettre en cause la politique familiale française ? », *Revue de l'OFCE*, 2011/1, n°116, pp. 333-340 & 358-363 [extraits].

Dossier 10 : Les fondements de l'économie sociale et solidaire

Bocquet (Anne-Marie) et al., « Économie sociale et solidaire et développement durable : quelles spécificités pour les coopératives et les mutuelles ? », *Géographie, économie, société*, 2010/3, n°12, pp. 329-344 & 346-350 [extraits].

Hély (Matthieu) et Moulévrier (Pascale), « « Économie sociale et solidaire » : quand les sciences sociales enchantent le Travail », *Idées économiques et sociales*, 2009/4, n°158, pp. 30-41.

Dossier 11 : Le financement de l'assurance maladie : entre ruptures et continuité

Elbaum (Mireille), « Un nouveau modèle de financement pour la santé ? », *Santé Publique*, 2010/1, n°22, pp. 91-105 [extraits].

Cornilleau (Gérard) et Debrand (Thierry), « Crise et déficit de l'assurance maladie : Faut-il changer de paradigme ? », *Revue de l'OFCE*, 2011/1, n° 116, pp. 315-319 & 324-332 [extraits].

Dossier 12 : Une théorie de l'entrepreneur

Bréchet (Jean-Pierre) et Prouteau (Lionel), « À la recherche de l'entrepreneur. Au-delà du modèle du choix rationnel : une figure de l'agir projectif », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/2, n°6, pp. 109-126 [extraits].

Marchesnay (Michel), « Une approche pragmatique de l'entrepreneur », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 2012/46, n°18, pp. 95-106.

Si le niveau moyen des candidats a été plus élevé cette année, nous pouvons cependant déplorer l'absence de très bons candidats capables de mobiliser les documents autour d'une problématique claire et d'un plan ingénieux, tout en mettant ces derniers en perspective grâce aux apports des différentes sciences sociales. Contrairement à l'année précédente, peu d'exposés se sont contentés de paraphraser les documents, ce qui est un point positif. En revanche, à l'autre extrémité, un certain nombre de candidats n'a pas vraiment su tirer partie de la richesse du dossier documentaire en proposant une réflexion qui prenait trop de distance par rapport au contenu sans proposer une argumentation convaincante (ce fut notamment le cas sur les dossiers « la légitimité de l'impôt » et « L'analyse du vote »). Ces candidats auraient gagné à davantage partir des articles proposés afin de structurer leur exposé.

Encore une fois, rares sont les candidats qui ont recours à l'usage du tableau même lorsque cela se justifierait. De plus, ceux qui s'aventurent à l'utiliser semblent davantage concevoir cela comme un exercice obligé plutôt qu'une réelle plus-value à leur exposé. Encore une fois, la plupart des candidats comprennent assez bien le contenu des dossiers documentaires mais relativement peu parviennent véritablement à les mettre en perspective autour d'une problématique précise. On assiste assez souvent à une énumération de questions qui renvoient aux différentes parties de l'exposé. De plus, les plans choisis sont assez souvent calqués sur l'ordre et la progression des documents. Par ailleurs, les documents ne sont pas toujours bien présentés tant au niveau des enjeux que du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Enfin, assez peu de candidats se distinguent par leur excellente maîtrise des concepts théoriques et des mécanismes économiques.

Au niveau de la forme, on constate encore régulièrement une répartition déséquilibrée du temps entre les différentes parties (le plus souvent trois), les deux premières absorbant l'essentiel du temps imparti. On observe toujours quelques candidats qui se perdent dans leurs notes et ne retrouvent pas toujours dans les documents les citations qu'ils souhaitaient intégrer à leur exposé. Par rapport à l'année dernière où nous signalions qu'un certain nombre de candidats « s'effondraient » lors de la phase de questions, nous avons pu noter en moyenne, lors de cette session, une plus grande combativité. On peut noter pour finir que certains candidats se laissent encore déstabiliser par les questions ouvertes, de plus en plus nombreuses, qui n'impliquent pas de réponses « justes » mais sont là pour juger de la qualité de leur argumentation.

Sociologie

Les 25 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 4 à 17. La moyenne des notes est de 10,16 contre 10,32 en 2012. La dispersion des résultats est à un niveau assez élevé - l'écart-type est de 3,94 - si on la compare à celle de l'an passé (3,56) ; elle demeure toutefois moindre qu'il y a deux ans (4,29).

Les 12 dossiers de sociologie portaient sur des thèmes relativement variés où se côtoyaient textes récents, plus anciens et classiques.

D'une classe moyenne à l'autre

Chauvel (Louis), *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, Coll° « La République des idées », 2006, pp. 45-58.

Bernard (Lise), « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191-192, 2012, pp. 68-85.

Explications électorales

Boudon (Raymond), Bourricaud (François), « Elections », *In Dictionnaire critique de la sociologie* (1982), Presses Universitaires de France, 1986, pp. 218-225.

Lehingue (Patrick), « L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse », *Politix*, 1998, pp. 82-100 [Extraits].

Illusion ou travail biographique ?

Bourdieu (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp. 69-72.

Pollak (Michaël), « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp. 30-32 & 52-53 [Extraits].

Heinich (Nathalie), « Pour en finir avec l'illusion biographique », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n° 195-196, 2010, pp. 421-430.

Institutions structurantes

Pinto (Louis), « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3, 1975, pp. 18-26 [Extraits].

Lagroye (Jacques), *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, Economica, Coll° « Etudes politiques », 2009, pp. 151-163.

La violence légitimée

Weber (Max), *Le savant et le politique* (1919), Plon, 10/18, 1987, pp. 100-103 & 173-176 [Extraits].

Laroche (Joseph), *La brutalisation du monde : du retrait des Etats à la décivilisation*, Liber, 2012, pp. 87-110.

Identités politiques

Sawicki (Frédéric), « Laurent Fabius : du "Giscard de gauche" au "socialiste moderne" », *Pôle Sud*, n°1, 1994, pp. 35-53.

Collovald (Annie), « Identités stratégiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 73, 1988, pp. 29-40.

La visibilité médiatique

Heinich (Nathalie), *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Gallimard, 2012, pp. 33-52.

Chenu (Alain), « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de Paris Match, 1949-2005 », *Revue Française de sociologie*, Vol. 49, 2008, pp. 3-13 [Extraits].

Parcours d'enfants d'immigrés

Brinbaum (Yaël), Monguérrou (Laure), Primon (Jean-Luc), « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », *INSEE Références Immigrés et descendants d'immigrés en France*, 2012, pp. 43-59.

Jugnot (Stéphane), « L'accès à l'emploi à la sortie du système éducatif des descendants d'immigrés », *INSEE Références Immigrés et descendants d'immigrés en France*, 2012, pp. 61-75.

Réponses syndicales françaises et américaines

Freeman (Richard B.), Medoff (James L.), *Pourquoi les syndicats ? Une réponse américaine* (1984), Economica, 1987, pp. 1-23.

Amossé (Thomas), Pignoni (Maria-Teresa), « La transformation du paysage syndical depuis 1945 », *Données sociales - La société française*, 2006, pp. 405-412.

Sociologie économique de la qualité

Callon (Michel), « Pour en finir avec les incertitudes ? », *Sociologie du Travail*, Vol. 44, 2002, pp. 261-267.

Karpik (Lucien), *L'économie des singularités*, Gallimard, 2007, pp. 17-37.

Travailler le client

Lauffer (Romain), Paradeise (Catherine), *Le Prince bureaucrate. Machiavel au pays du marketing*, Flammarion, 1982, pp. 73-78.

Cochoy (Franck), « Une petite histoire du client, ou la progressive normalisation du marché et de l'organisation », *Sociologie du travail*, Vol. 44, n° 3, 2002, pp. 358-363 & 369-378.

La carrière : usages sociologiques

Hughes (Everett C.), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Ed° de l'EHESS, 1996, pp. 175-185.

Goffman (Erving), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus* (1961), Ed° de Minuit, Coll° « Le sens commun », 2010, pp. 179-199.

Sur un certain nombre de ces sujets, une connaissance de l'actualité économique et sociale était plus que salutaire. Elle aurait évité notamment à certains candidats de verser dans la fable. Parmi les éléments d'actualité méconnus constatés cette année, on peut mentionner la Révision Générale des Politiques Publiques, la Loi Organique relative aux Lois de Finances, le projet de réforme des retraites, l'accord sur la « flexicurité ». Une nouvelle fois, il semble utile d'attirer l'attention sur le soin qu'il convient d'apporter au vocabulaire. C'est un point décisif. C'est très souvent un gage de l'appropriation d'une culture des sciences sociales. Des adjectifs tels que « révolutionnaire », « prolétarien », « communiste » ne s'emploient pas sans discernement. Un sujet portait sur la visibilité médiatique ; cela ne signifiait pas qu'il appelait à tenir des propos comparables à ceux que l'on peut entendre à la télévision en reprenant un jargon journalistique pour présenter un exposé bavard nourri essentiellement par des banalités. Que dire de l'utilisation d'adjectifs comme « fondamental » ou « essentiel » pour les associer à des aspects ne correspondant aucunement à de tels qualificatifs ?

Autre maladresse à éviter : le trop-plein de renvois à des auteurs et de passerelles incongrues entre eux qui produisent l'effet regrettable d'un catalogue de références mal maîtrisées. Plus généralement, les incompréhensions du contenu des documents sont bien sûr dommageables. Elles induisent souvent des propos erronés.

A l'opposé du spectre des appréciations, le jury a beaucoup apprécié la capacité d'une candidate à discuter du modèle méthodologique dans le dossier consacré aux parcours d'enfants d'immigrés.

Histoire

Les 28 prestations portant sur des dossiers d'histoire ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 5 à 17. La moyenne des notes est sensiblement plus élevée qu'en 2012 (10,89 contre 10,33 en 2012) et rejoint presque celle de 2011 (11). Cela conduit à reprendre les remarques générales sur l'homogénéité relativement plus nette des candidats de cette année. La médiane, plus élevée elle aussi, se situe à 11 et le mode est 13, signe du nombre substantiel de bons exposés. L'on compte également, comme l'an dernier, peu de notes situées à la moyenne (deux notes à 10 seulement), le jury se souciant d'utiliser toute la gamme des notations possibles. L'écart-type est de 3,58 cette année.

Les 12 dossiers d'histoire proposés en 2013 portaient sur des thèmes variés, relatifs à des questions majeures de l'histoire d'un grand XX^e siècle, qui relevaient des domaines économique et social, avec souvent des prolongements culturels et politiques au sens large (banques et industries, guerre et économie, banques centrales, pme, démocratie sociale, organisations patronales). On y a adjoint cette année des dossiers portant sur quelques événements, épisodes ou acteurs majeurs du siècle, analysés d'un point de vue social et économique en relation avec la conjoncture politique, nationale et/ou internationale : le Premier Mai, 1936, La Résistance, La Libération, de Gaulle et l'économie, le programme commun de la gauche. Ces dossiers, à l'exception du dernier cité, n'ont pas surpris les candidat(e)s, qui ont présenté des analyses souvent pertinentes, voire d'excellente facture. Ces dossiers ont fourni l'occasion de faire lire presque exclusivement des articles ou des chapitres d'ouvrages parus très récemment sur des sujets qui ne devraient pas troubler des étudiant(e)s en économie ou en sociologie.

Dossiers d'histoire contemporaine

. Le programme commun de la gauche. 1963-1978

1. Danielle TARTAKOWSKY, Alain BERGOUNIOUX, « Introduction »,
2. Marc LAZAR, « La gauche et l'État : le 'moment programme commun', 1973-1978 »
in D. TARTAKOWSKY, A. BERGOUNIOUX (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche. 1963-1978*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp.11-13 & pp.107-117

. Banques et industries aux XIX-XX^e siècles

1. Michel LESCURE, « Segmentations bancaires, structures industrielles et organisation de l'État. Les banques et le financement des entreprises régionales en France (des années 1840 aux années 1970) », in H. BONIN, J-F ECK (dir.), *Les banques et les mutations des entreprisesz Le cas de Lille-Roubaix-*

Tourcoing aux XIX-XXè siècles, Villeneuve d'Asq, Presses du Septentrion, 2012, pp. 25-43.

2. Jean-Louis LOUBET, « Le financement de la grande série en France pour les constructeurs automobiles de l'entre-deux-guerres : Citroën, Renault, Peugeot, Ford et Fiat », in *Financer les entreprises face aux mutations économiques du XXè siècle*, Paris, CHEFF, 2009, pp.125-137.

. *Les banques centrales au XXè siècle*

1. Olivier FEIERTAG, « Les banques centrales à l'échelle du monde. La grande transformation », in O. FEIERTAG, M. MARGAIRAZ (dir.), *Les banques centrales à l'échelle du monde*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012, pp. 13-23.
2. Patrick ARTUS, *Les incendiaires. Les banques centrales dépassées par la globalisation*, Paris, Perrin, 2007, pp. 22-40.

. *Le Premier Mai*

1. Danielle TARTAKOWSKY, « Le 1er Mai », in M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, pp. 271-281.
2. François SARFATI, «Premier mai », in A. BEVORT, A. JOBERT, M. LALLEMENT & A. MIAS (dir.), *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, « Quadriges », 2012, pp. 560-565.

. *De Gaulle et l'économie*

1. Jean-Charles ASSELAIN, articles « Dirigisme », « Économie et finances », « Plan de redressement de 1968 » & « Plan de stabilisation de 1963 »
2. Jack HAYWARD, article « Plans »
in Cl. ANDRIEU, Ph. BRAUD, G. PIKETTY (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », pp. 352-353, 397-399, 921-923 & pp. 920-921

. *1936*

1. Antoine PROST, « Les grèves de 1936 », in M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, pp. 404-414.
2. Laure MACHU, « Négociations et conflits », in X. VIGNA, J. VIGREUX, S. WOLIKOW (dir), *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Paris, La Dispute-Éditions sociales, 2006, pp

. *La démocratie sociale après 1944*

1. Örjan APPELQVIST, « Naissance de deux modèles sociaux : les projets d'après-guerre mis à l'épreuve en France et en Suède (1944-1948) »
2. Alain CHATRIOT, «L'introuvable démocratie sociale : débats intellectuels, luttes politiques, acteurs sociaux et administratifs, 1944-1950 »,
in A. CHATRIOT, O. JOINT-LAMBERT & V. VIET (dir.), *Les politiques du travail (1906-2006)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 367-383 & 385-401.

. *La Résistance*

1. Claire ANDRIEU, « La Résistance comme mouvement social », in M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, pp. 415-426.

2. Pierre LABORIE, « Négociations et conflits », in *Le chagrin et le venin*, Paris, Bayard, 2011, pp. 292-322

. ***Les économies et les deux guerres mondiales***

1. J. Adam TOOZE, « Réévaluation de la mobilisation industrielle en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale »

2. Hans-Claus MÜLLER, « Mobilisation de la nation à l'ère de la guerre totale - 1914-1945 »,

in D. BARJOT (dir.), *Deux guerres totales. 1914-1918. 1939-1945. La mobilisation de la nation*, Paris, Économica, 2012, pp. 263-284 & 469-475.

. ***Petites entreprises et politique au XX^e siècle***

1. Claire ZALC, « Le petit commerce »

2. Frédéric TRISTRAM, « Concentration d'arrière-garde ou mouvement social précurseur ? le poujadisme à la croisée des analyses »,

In M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, pp. 487-497 & 446-455.

. ***Les organisations patronales au XX^e siècle***

1. Clotilde DRUELLE-KORN, « Entre concurrence et structuration du champ syndical patronal, genèse et affirmation de la CGPF (1919-1925) »

2. Michel OFFERLÉ, « Se confédérer à la française. Du CNPF au MEDEF »

in D. FRABOULET, P. VERNUS (dir.), *Genèse des organisations patronales en Europe (19^e-20^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2012, pp. 153-163 & 177-187.

. ***La Libération***

1. Antoine PROST, « Les comités d'usine à la Libération », in A. PROST, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, « Univers historique » 2006, pp. 179-199 & 210-214.

2. Michel PIGENET, « La Libération. Les mobilisations sociales à l'heure de la reconstruction »

in M. PIGENET, D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2012, pp. 427-437.

Il semble que cette année les défauts majeurs de fonds et de forme soient moins répandus que l'année précédente dans l'explication des dossiers d'histoire. Néanmoins, il demeure des erreurs formelles, telles que la paraphrase plus ou moins masquée des textes proposés, du grand déséquilibre dans les parties du plan (souvent l'ultime partie est sacrifiée) ou de l'absence de plan intelligible, ou encore d'une maîtrise du temps défailante (par excès et surtout par défaut), ainsi que des difficultés

manifestées dans les réponses aux questions à pousser plus loin que les remarques faites précédemment. À ce propos, les candidat(e)s ne doivent pas s'offusquer si on les interroge sur des références ou des concepts qu'il(elle)s ont employés au cours de l'exposé, sans pouvoir véritablement les développer ensuite.

L'expression des candidat(e)s reste parfois encore imprécise : « mise en exergue » est confondue avec « mise en valeur », et l'on rappellera l'importance de l'emploi d'un vocabulaire précis, adéquat et tout particulièrement évitant l'anachronisme en rappelant la terminologie des contemporains lorsqu'il s'agit d'une période relativement ancienne. En outre, il arrive que les articles ou des extraits d'ouvrages ne soient parfois ni présentés dans leur contexte, ni repérés quant à leurs auteur(e)s, ni même judicieusement cités dans le cours de l'exposé. Il convient ici de rappeler que si de façon générale, les candidat(e)s ne semblent pas dérouté(e)s par la teneur des dossiers d'histoire, trop nombreux(ses) sont encore ceux(celles) qui tentent de les transformer en questions générales de cours. La présentation des articles se doit d'être tout à la fois précise, contextualisée et problématisée.

On persiste à regretter la méconnaissance de concepts et de notions employées inopportunément. Outre un certain nombre d'erreurs factuelles (ignorance de ce qu'est une organisation syndicale interprofessionnelle, fédérale, confédérale : les lois sociales de juin 1936 confondues avec l'Accord Matignon...), certains acronymes cités ne peuvent être correctement précisés...). On a pu toutefois relever moins souvent qu'en 2012 le fait que certain(e)s candidat(e)s se croient obligé(e)s de formuler des éléments théoriques de sociologie ou d'économie, même si ceux-ci sont sans grand rapport avec les textes.

Une des plus grandes lacunes toujours constatées, même atténuées par rapport à l'an dernier, provient des difficultés éprouvées par les candida(e)s à périodiser et à contextualiser correctement dans le grand vingtième siècle les réalités évoquées ou analysées dans les textes proposés. Trop de candidat(e)s découpent le temps mécaniquement entre le présent - en réinvestissant à juste titre leurs connaissances de sociologie ou d'économie - et le passé qu'il(elle)s présentent de manière écrasée, indifférenciée ou peu hiérarchisée, sans se montrer sensibles aux dynamiques historiques et aux rythmes variables des temporalités selon les réalités rencontrées, qu'il s'agissent de données économiques, financières, sociales, politiques, culturelles...

Il convient enfin de redire que le jury est particulièrement attentif à la manière dont les candidat(e)s perçoivent, décrivent, expliquent et explicitent la démarche historienne des auteur(e)s, ce qui a été d'ailleurs bien réussi dans les meilleurs exposés. Le dialogue pluri-disciplinaire, au fondement de cette épreuve, se construit en effet à partir d'une discussion sur les méthodes, outils, références et concepts partagés par les

différentes sciences sociales. On peut dès lors encourager la plupart des candidat(e)s à s'interroger sur les types de sources utilisées par les historien(ne)s dans leurs articles et chapitres d'ouvrages. Quelle valeur accorder à un entretien dans une démarche historique ? Comment qualifier les sources imprimées, et notamment journalistiques, en regard des archives institutionnelles ? Les exposés les plus réussis sont ceux qui ont témoigné d'une attention particulière aux types de matériaux utilisés par les historien(ne)s, de la compréhension de la construction de leurs démarches - en évoquant en regard celle des économistes ou des sociologues sur des objets proches - ainsi que d'une connaissance, même partielle, des débats historiographiques.